



AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

N° de la demande: 1000229232

Date limite: 25 mai, 2021

Heure: EST 2 :00pm

Il s'agit d'un besoin de Santé Canada.

TITRE :

Cours de formation professionnelle continue sur le radon – Services d'agrément, de promotion et d'hébergement

APERÇU :

Le Bureau de la radioprotection de Santé Canada dirige un programme national permanent sur le radon, dans le but de réduire les risques pour la santé associés à l'exposition au radon à l'intérieur des bâtiments au Canada. L'une des principales missions du Programme national sur le radon est de fournir aux professionnels de la santé des ressources crédibles et fiables, et notamment des informations et des outils pouvant aider leurs patients à comprendre les mesures à prendre pour réduire leur exposition au radon. Les professionnels de la santé doivent être informés des risques que pose le radon pour la santé et des possibilités qui existent pour réduire ces risques, afin de sensibiliser leurs patients ou clients et de les aider à faire le nécessaire pour se protéger.

Depuis 2013, les médecins de famille et les médecins spécialistes du Canada peuvent suivre en ligne une formation agréée bilingue sur le radon et ainsi obtenir des crédits de formation professionnelle continue. La présente demande de propositions concerne le besoin continu d'hébergement du cours en ligne, de maintien de l'agrément du cours et de promotion du cours auprès des professionnels de la santé partout au Canada, de façon à augmenter le nombre de professionnels qui y participent, le réussissent et déclarent les crédits associés.

Héberger un cours en ligne de formation professionnelle continue sur le radon, en maintenir l'agrément et le promouvoir activement afin que le plus grand nombre possible de professionnels de la santé du Canada suivent la formation en entier.

En 2012, à la suite d'une demande de propositions et d'un appel d'offres, Santé Canada a attribué un contrat pluriannuel pour l'élaboration et la prestation d'un cours de formation professionnelle continue sur le radon. Un cours de perfectionnement professionnel en ligne agréé a été créé pour le compte de Santé Canada afin de sensibiliser les fournisseurs de soins de santé aux risques que pose le radon pour la santé. Le contrat initial concernant l'élaboration du cours et les activités connexes d'agrément, d'hébergement, de promotion et de surveillance est terminé. L'entrepreneur doit être en mesure d'héberger le cours en ligne, de maintenir l'agrément du cours et de promouvoir le cours auprès des professionnels de la santé partout au Canada, de façon à augmenter le nombre de professionnels qui y participent et déclarent les crédits associés. Le cours est composé de 6 modules : un avis de non-responsabilité, des tests éclairés avant et après module, des sondages avant et après module et le module de contenu principal.

Le module de contenu principal est conçu dans un outil de création d'apprentissages en ligne tiers, mais peut être publié conformément à une norme d'apprentissage en ligne (SCORM). Les tests éclairés, les

sondages et la page d'avis de non-responsabilité sont actuellement dans un format propriétaire et devraient donc être reproduits sur une nouvelle plateforme. La formation est offerte en anglais et en français. Des ressources sur le radon produites par Santé Canada à l'intention du public sont également accessibles en ligne avec le cours, afin que les fournisseurs de soins de santé puissent proposer des ressources supplémentaires à leurs patients.

PORTÉE DES TRAVAUX :

Tâches, activités, produits livrables et jalons Héberger les programmes sur le radon :

- Fournir à Santé Canada l'infrastructure en ligne et les services requis pour l'hébergement d'un cours agréé de formation professionnelle continue sur le radon destiné aux professionnels de la santé;
- Héberger les versions anglaise et française du cours agréé de formation professionnelle continue sur le radon, entretenir la plateforme en ligne et les systèmes de gestion de cours pour assurer une prestation efficace du cours aux fournisseurs de soins de santé, et assurer la disponibilité des ressources d'information du public de Santé Canada;
- Fournir un soutien à tout utilisateur final demandant de l'aide en relation avec la formation sur le radon;
- Procéder à la collecte et à l'analyse des données Web relatives à la formation en ligne sur le radon.

Maintenir l'agrément du cours pour les médecins de famille et les médecins spécialistes et rechercher les possibilités d'obtenir l'agrément pour d'autres professionnels de la santé pour qui la formation serait pertinente

- Faciliter l'agrément des programmes/cours en anglais et en français pour les médecins de famille et spécialistes en effectuant de nouvelles demandes de crédits nationaux Mainpro (pour les médecins de famille) et MOCOMP (pour les spécialistes);
- Administrer les processus de demandes d'agrément, notamment la planification des réunions ou des honoraires/allocations des membres du comité de planification, selon les besoins;
- Administrer les mises à jour des déclarations de divulgation financière/conflits d'intérêts;
- Examiner les possibilités d'obtenir l'agrément pour d'autres professionnels de la santé pour qui la formation serait pertinente.

à Services d'éducation et de promotion – encourager les professionnels de la santé à s'inscrire la formation et à l'achever

Mobilisation des parties prenantes et des influenceurs

- Établir pour Santé Canada une liste de parties prenantes et d'influenceurs canadiens dont les réseaux correspondent le mieux au public cible;
- Mobiliser les parties prenantes et les organisations influentes pour leur faire connaître la formation et les ressources en ligne sur le radon et solliciter leur soutien pour informer les professionnels de la santé de l'existence de la formation et les inviter à s'y inscrire et à la suivre;

-
- Assurer un suivi régulier auprès des parties prenantes n'ayant pas répondu afin d'encourager leur participation et leur soutien, et effectuer une recherche d'organisations partenaires potentielles et mettre à jour la liste de contacts si nécessaire.

Promotion du cours, sensibilisation et mobilisation du public cible

- Envoyer des bulletins d'information électroniques personnalisés aux médecins et aux professionnels de la santé par l'intermédiaire des associations et des organismes de santé appropriés de tout le Canada;
- Travailler en partenariat avec les associations de soins de santé et les parties prenantes pour promouvoir la formation sur le radon lors de conférences et d'événements importants de formation médicale continue;
- Concevoir du matériel promotionnel, planifier et coordonner des activités de marketing et de sensibilisation afin d'inciter le public cible à s'inscrire et à suivre la formation;
- Promouvoir la formation sur le radon par le biais de plateformes pertinentes de médias sociaux, notamment Twitter, Facebook et LinkedIn, et par l'entremise des réseaux de mentors pour cibler des marchés professionnels précis de manière rentable.

Fournir des rapports réguliers et un rapport final/une évaluation du programme

- Fournir par voie électronique des rapports trimestriels en format PDF sur les statistiques relatives au programme et au cours, ainsi qu'un rapport final détaillant tous les services fournis à Santé Canada et un récapitulatif des données de participation et d'achèvement du cours, les ressources documentaires téléchargées, les leçons apprises, les défis rencontrés et des suggestions ou idées pour la promotion future de la formation.

VALEUR ESTIMATIVE :

La valeur totale du contrat émanant de la présente DP ne doit pas dépasser 200,000.00 \$, et toutes les taxes applicables.

ACCORD COMMERCIAUX:

Accord de libre-échange: Accord de libre-échange canadien (ALEC); Accord de libre-échange Canada-Chili; Accord de libre-échange Canada-Colombie; Accord de libre-échange Canada-Honduras; Accord de libre-échange Canada-Corée; Accord de libre-échange entre le Canada et le Panama; Accord de libre-échange Canada-Péou.

POSSESSION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle

EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ :

La présente DP ne contient pas une exigence en matière de sécurité.

EXIGENCES OBLIGATOIRES:

EO1. Le soumissionnaire doit avoir un minimum de deux (2) ans d'expérience, obtenue au cours des cinq dernières années, en élaboration de programmes de formation continue en ligne/Web pour les professionnels de la santé au Canada.

EO2. Le soumissionnaire doit avoir un minimum de trois (3) ans d'expérience, obtenue au cours des dix dernières années, dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation aux questions de santé environnementale.

EO3. Le soumissionnaire doit fournir deux exemples sommaires de projets démontrant l'expérience, obtenue au cours des cinq dernières années, avec l'accréditation et la promotion des ressources de formation continue pour les professionnels de la santé.

Chaque résumé de projet doit inclure les informations suivantes:

a) Le nom de l'organisation cliente à qui les services ont été fournis.

b) Description des activités réalisées et de la façon dont le soumissionnaire a géré le travail en décrivant les objectifs, les jalons et les produits livrables du projet.

c) Les dates et la durée du projet, indiquant les années et les mois d'engagement et les dates de début et de fin des travaux au format mm-aaaa à mm-aaaa.

Critères financiers obligatoires

CFO1 Le soumissionnaire ne doit pas dépasser la limite budgétaire de Santé Canada sur les dépenses pour ce projet qui est de 200 000,00 \$ CAD

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, taxes applicables exclues, destination FAB, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus.

MÉTHODE DE SÉLECTION :

Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note **combinée**. La soumission admissible dont la combinaison de la cote technique et de la cote relative au prix donne le résultat le plus élevé sera recommandée pour l'attribution d'un Contrat. Si deux (2) soumissions recevables ou plus obtiennent la même note, la soumission avec le prix le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour déterminer la note globale obtenue par un soumissionnaire, la pondération suivante sera utilisée pour établir la cote technique et la cote relative au prix :

Pondération de la note technique: 70%

Pondération de la note relative au prix: 30%

Note technique =
$$\frac{\text{Points techniques du soumissionnaire} \times 70\%}{\text{Nombre maximum de points}}$$

Note relative au prix =
$$\frac{\text{Soumission la plus basse} \times 30\%}{\text{Prix évalué total du soumissionnaire}}$$

Note globale = Note technique + Note relative au prix

Les demandes de renseignements concernant le besoin de la DP doivent être adressées par écrit à :

NOM DE L'AGENT : CATHY JONES

COURRIEL : CATHY.JONES@CANADA.CA